

RCS : NIORT

Code greffe : 7901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIORT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 00081

Numéro SIREN : 377 530 563

Nom ou dénomination : GROUPE Y AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 06/04/2018 sous le numéro de dépôt 1304

SAS GROUPE Y AUDIT

53 rue des Marais
79000 NIORT

377 530 563 RCS NIORT

**COPIE
CERTIFIEE CONFORME**

EXEMPLAIRE DESTINE AU GREFFE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 MARS 2018

Exercice clos le 30 septembre 2017

SOMMAIRE

- Actif et Passif du bilan
- Compte de résultat
- Annexe
- Extrait du procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 20 MARS 2018 (Affectation du résultat – Ex. 30/09/2017)

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2017	Net 30/09/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	11 217	11 217		
Fonds commercial (1)	729 112		729 112	729 112
Autres immobilisations incorporelles	3 723 629		3 723 629	3 723 629
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	218 068	159 029	59 039	67 460
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	3 000	3 000		1 521
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	1 936		1 936	1 936
Prêts				
Autres immobilisations financières	26 365		26 365	26 192
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 713 327	173 246	4 540 081	4 549 850
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	292 029		292 029	382 797
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	811 779	3 850	807 929	620 033
Autres créances	367 848		367 848	297 661
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	134 594		134 594	43 141
Charges constatées d'avance (3)	38 998		38 998	39 800
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 645 247	3 850	1 641 397	1 383 433
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	6 358 574	177 096	6 181 478	5 933 283
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			4 614	1 674

Bilan passif

	30/09/2017	30/09/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	37 000	37 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 477 645	2 477 645
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 700	3 700
Réserves statutaires ou contractuelles	321 120	321 120
Réserves réglementées		
Autres réserves	650 000	650 000
Report à nouveau	3 083	5 026
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	79 935	133 057
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 572 484	3 627 549
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	6 894	179
Emprunts et dettes financières diverses (3)	178 815	274 712
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 561 953	1 096 758
Dettes fiscales et sociales	671 459	732 860
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 566	7 339
Produits constatés d'avance (1)	181 308	193 886
TOTAL DETTES	2 608 995	2 305 735
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	6 181 478	5 933 283
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 608 995	2 305 735
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	6 894	179
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	30/09/2017	30/09/2016
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	4 125 690		4 125 690	3 916 521
Chiffre d'affaires net	4 125 690		4 125 690	3 916 521
Production stockée			-90 768	18 442
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			165 692	70 941
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)			4 200 614	4 005 903
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 738 309	1 568 100
Impôts, taxes et versements assimilés			129 907	128 690
Salaires et traitements			1 591 186	1 481 423
Charges sociales			644 677	625 870
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			9 552	11 258
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 450	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				
Total charges d'exploitation (II)			4 116 081	3 815 341
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			84 532	190 563
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				3 000
Intérêts et charges assimilées (4)			977	648
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			977	3 648
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-977	-3 648
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			83 555	186 915

Compte de résultat (suite)

	30/09/2017	30/09/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	132	134
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	132	134
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	80	10 942
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	80	10 942
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	53	-10 808
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	3 673	43 050
Total des produits (I+III+V+VII)	4 200 746	4 006 037
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 120 811	3 872 980
BENEFICE OU PERTE	79 935	133 057
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ETATS FINANCIERS

2017

Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SAS GROUPE Y AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 6 181 478 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 79 935 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 12 MOIS
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 57 362 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 30 229 euros) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	729 112			729 112
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 749 790		14 944	3 734 846
Immobilisations incorporelles	4 478 902		14 944	4 463 958
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	60 744			60 744
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	156 193	1 131		157 325
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	216 937	1 131		218 068
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	4 521		1 521	3 000
- Autres titres immobilisés	1 936			1 936
- Prêts et autres immobilisations financières	26 192	172		26 365
Immobilisations financières	32 649	172	1 521	31 301
ACTIF IMMOBILISE	4 728 488	1 304	16 465	4 713 327

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	26 161		14 944	11 217
Immobilisations incorporelles	26 161		14 944	11 217
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	24 303	4 110		28 413
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	125 174	5 442		130 616
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	149 477	9 552		159 029
ACTIF IMMOBILISE	175 638	9 552	14 944	170 246

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 244 989 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	26 365		26 365
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	811 779	807 164	4 614
Autres	367 848	367 848	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	38 998	38 998	
Total	1 244 989	1 214 010	30 979
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT.A ETABLIR	3 701
Etat - produits à recevoir	33 101
Total	36 802

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 37 000,00 euros décomposé en 500 000 titres d'une valeur nominale de 0,07 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	500 000	0,07
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	500 000	0,07

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 608 995 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	6 894	6 894		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 561 953	1 561 953		
Dettes fiscales et sociales	671 459	671 459		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	187 381	187 381		
Produits constatés d'avance	181 308	181 308		
Total	2 608 995	2 608 995		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	178 815			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACT.NON PAR	4 505
INTERETS COURUS	931
PROV.CONGES PAYER NIORT	86 757
PERSONNEL, CHARGES A PAYE	183 738
FD A PAYER	11 413
CH. S/CONGES PAYES NIORT	38 173
ORG.SOCIAUX CHARGES A PAYE	77 170
ETAT, CHARGES A PAYER	41 014
DIVERS - CHARGES A PAYER	1 348
Total	445 049

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVAN	38 998		
Total	38 998		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PROD. CONST. AVANCE NIORT	169 259		
PROD. CONST. AVANCE FONTE	1 861		
PROD. CONST.AVANCE POITIERS	10 188		
Total	181 308		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	4 125 690		4 125 690
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	4 125 690		4 125 690

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE	29 993
Autres engagements donnés	29 993
Total	29 993
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Les "Autres engagements" représentent les engagements de retraite déduction faite des versements déjà opérés.

L'entreprise n'a pas constaté les engagements de fin de carrière sous forme de provision.

Le montant des droits acquis par les salariés au 30/09/2016 s'élève à 29 993 €

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses retenues sont :

- taux d'actualisation : 2.12 %
- taux de croissance des salaires : 1.50 %
- taux de rotation du personnel : 5 %
- âge de départ à la retraite : 62 ans
- taux de charges : 43.50 %
- table de mortalité : TH/TF 00-02.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

GROUPE Y AUDIT

Société par actions simplifiée au capital de 37 000 €

Siège social : 53 rue des Marais
79000 NIORT

377 530 563 RCS NIORT

EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 MARS 2018

Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à 79 934,75 € de la manière suivante :

Origine du résultat à affecter

- Résultat de l'exercice	79 934,75 €
- Report à nouveau antérieur	3 083,28 €
Total	83 018,03 €

Affectation

- Dividendes	80 000,00 €
- Report à nouveau	3 018,03 €
Total	83 018,03 €

L'Assemblée Générale constate que le dividende par action est de 0,16 € pour chacune des 500 000 actions composant le capital social.

Le dividende sera mis en paiement à compter de ce jour. Le paiement sera effectué, déduction faite, pour l'associé personne physique, des prélèvements sociaux (17,20 % du dividende brut) ainsi que du prélèvement forfaitaire non libératoire (12,80 % du dividende brut), pour les associés n'ayant pas remis à la société une attestation de dispense ou n'étant pas dispensés, et ce conformément à la publication au journal officiel en date du 31 décembre 2017 de la loi de finances pour 2018.

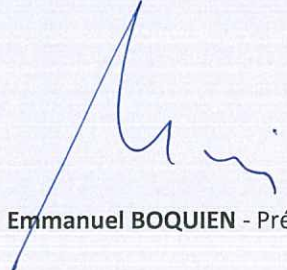
Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts, au titre de la présente distribution ou de tout autre revenu éligible à la réfaction de 40% et perçu par l'associé personne physique au cours de la même année, si option par ce dernier de l'imposition de ses revenus au barème progressif de l'impôt sur les revenus (conformément à la publication au journal officiel en date du 31 décembre 2017 de la loi de finances pour 2018).

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

	Exercice clos le 30/09/2014	Exercice clos le 30/09/2015	Exercice clos le 30/09/2016
Montant total des dividendes distribués	145 000 €	500 000 €	135 000 €
Dividende payé par action	0,29 €	1 €	0,27 €
Dividendes distribués éligibles à l'abattement	145 000 €	500 000 €	135 000 €
Dividendes distribués non éligibles à l'abattement	0 €	0 €	0 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme



Emmanuel BOQUIEN - Président

SAS GROUPE Y AUDIT

**Siège social : 53, rue des Marais
79000 NIORT**

RCS Niort 377 530 563

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 septembre 2017

Paris, le 5 mars 2018



**Michel AIMÉ
Commissaire aux comptes associé
SAS EXPRES**



Mesdames et Messieurs,

1 Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 30 juin 2016 nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS GROUPE Y AUDIT relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Fondement de l'opinion

2.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous avons apprécié le caractère approprié des principes comptables appliqués et le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés au président de la SAS

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, et pour le cas où il y a lieu, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés, et pour le cas où il y a lieu, que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

5 Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président de la SAS.

6 Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice

professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 5 mars 2018



Michel AIMÉ
Commissaire aux comptes associé
SAS EXPRES

Exercice clos le 30 septembre **2017**

COMPTES ANNUELS

SAS GROUPE Y AUDIT



www.groupey.fr

SAS GROUPE Y AUDIT

53 Rue des Marais
79024 NIORT

Exercice clos le 30 septembre

2017

COMPTES ANNUELS



GROUPE Y CONSEIL

Société d'Expertise Comptable
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Poitou-Charentes-Vendée
Membre indépendant du réseau Nexia International - Membre de l'Association Technique A.T.H.

SAS au capital de 37 000 €
Siège social : 53 rue des Marais - CS 18421 - 79024 NIORT Cedex - Tél. : 05 49 32 49 01
RCS NIORT B 500 114 558 - APE 6920 Z - TVA : FR 66 500 114 558

FONTENAY-LE-COMTE - FUTUROSCOPE - LA ROCHE-SUR-YON - LUÇON - NANTES - NIORT - PARIS

ETATS FINANCIERS

2017

Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etats de synthèse des comptes

MA

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS SAS GROUPE Y AUDIT relatifs à l'exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 22 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	6 181 478
Chiffre d'affaires	4 125 690
Résultat net comptable (Bénéfice)	79 935

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à NIORT
Le 01/01/1900

BOQUIEN EMMANUEL
Expert-Comptable Associé



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2017	Net 30/09/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	11 217	11 217		
Fonds commercial (1)	729 112		729 112	729 112
Autres immobilisations incorporelles	3 723 629		3 723 629	3 723 629
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	218 068	159 029	59 039	67 460
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	3 000	3 000		1 521
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	1 936		1 936	1 936
Prêts				
Autres immobilisations financières	26 365		26 365	26 192
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 713 327	173 246	4 540 081	4 549 850
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	292 029		292 029	382 797
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	811 779	3 850	807 929	620 033
Autres créances	367 848		367 848	297 661
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	134 594		134 594	43 141
Charges constatées d'avance (3)	38 998		38 998	39 800
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 645 247	3 850	1 641 397	1 383 433
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	6 358 574	177 096	6 181 478	5 933 283
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			4 614	1 674

Bilan passif

	30/09/2017	30/09/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	37 000	37 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 477 645	2 477 645
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 700	3 700
Réserves statutaires ou contractuelles	321 120	321 120
Réserves réglementées		
Autres réserves	650 000	650 000
Report à nouveau	3 083	5 026
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	79 935	133 057
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 572 484	3 627 549
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	6 894	179
Emprunts et dettes financières diverses (3)	178 815	274 712
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 561 953	1 096 758
Dettes fiscales et sociales	671 459	732 860
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 566	7 339
Produits constatés d'avance (1)	181 308	193 886
TOTAL DETTES	2 608 995	2 305 735
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	6 181 478	5 933 283
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 608 995	2 305 735
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	6 894	179
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	30/09/2017	30/09/2016
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	4 125 690		4 125 690	3 916 521
Chiffre d'affaires net	4 125 690		4 125 690	3 916 521
Production stockée			-90 768	18 442
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			165 692	70 941
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)			4 200 614	4 005 903
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 738 309	1 568 100
Impôts, taxes et versements assimilés			129 907	128 690
Salaires et traitements			1 591 186	1 481 423
Charges sociales			644 677	625 870
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			9 552	11 258
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 450	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				
Total charges d'exploitation (II)			4 116 081	3 815 341
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			84 532	190 563
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				3 000
Intérêts et charges assimilées (4)			977	648
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			977	3 648
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-977	-3 648
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			83 555	186 915

MA

Compte de résultat (suite)

	30/09/2017	30/09/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	132	134
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	132	134
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	80	10 942
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	80	10 942
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	53	-10 808
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	3 673	43 050
Total des produits (I+III+V+VII)	4 200 746	4 006 037
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 120 811	3 872 980
BENEFICE OU PERTE	79 935	133 057
(a) Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) Dont produits concernant les entités liées (4) Dont intérêts concernant les entités liées		

MA

ETATS FINANCIERS

2017

Période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Annexe

MA

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SAS GROUPE Y AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 6 181 478 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 79 935 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 12 MOIS
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 57 362 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 30 229 euros) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	729 112			729 112
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 749 790		14 944	3 734 846
Immobilisations incorporelles	4 478 902		14 944	4 463 958
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	60 744			60 744
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	156 193	1 131		157 325
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	216 937	1 131		218 068
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	4 521		1 521	3 000
- Autres titres immobilisés	1 936			1 936
- Prêts et autres immobilisations financières	26 192	172		26 365
Immobilisations financières	32 649	172	1 521	31 301
ACTIF IMMOBILISE	4 728 488	1 304	16 465	4 713 327

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	26 161		14 944	11 217
Immobilisations incorporelles	26 161		14 944	11 217
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	24 303	4 110		28 413
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	125 174	5 442		130 616
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	149 477	9 552		159 029
ACTIF IMMOBILISE	175 638	9 552	14 944	170 246

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 244 989 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	26 365		26 365
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	811 779	807 164	4 614
Autres	367 848	367 848	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	38 998	38 998	
Total	1 244 989	1 214 010	30 979
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT.A ETABLIR	3 701
Etat - produits à recevoir	33 101
Total	36 802

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 37 000,00 euros décomposé en 500 000 titres d'une valeur nominale de 0,07 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	500 000	0,07
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	500 000	0,07

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 608 995 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	6 894	6 894		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 561 953	1 561 953		
Dettes fiscales et sociales	671 459	671 459		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	187 381	187 381		
Produits constatés d'avance	181 308	181 308		
Total	2 608 995	2 608 995		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	178 815			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACT.NON PAR	4 505
INTERETS COURUS	931
PROV.CONGES PAYER NIORT	86 757
PERSONNEL, CHARGES A PAYE	183 738
FD A PAYER	11 413
CH. S/CONGES PAYES NIORT	38 173
ORG.SOCIAUX CHARGES A PAY	77 170
ETAT, CHARGES A PAYER	41 014
DIVERS - CHARGES A PAYER	1 348
Total	445 049

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVAN	38 998		
Total	38 998		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PROD. CONST. AVANCE NIORT	169 259		
PROD. CONST. AVANCE FONTE	1 861		
PROD. CONST.AVANCE POITIERS	10 188		
Total	181 308		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	4 125 690		4 125 690
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	4 125 690		4 125 690

MA

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE	29 993
Autres engagements donnés	29 993
Total	29 993
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Les "Autres engagements" représentent les engagements de retraite déduction faite des versements déjà opérés.

L'entreprise n'a pas constaté les engagements de fin de carrière sous forme de provision.

Le montant des droits acquis par les salariés au 30/09/2016 s'élève à 29 993 €

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, du taux de rotation du personnel,

de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses retenues sont :

- taux d'actualisation : 2.12 %
- taux de croissance des salaires : 1.50 %
- taux de rotation du personnel : 5 %
- âge de départ à la retraite : 62 ans
- taux de charges : 43.50 %
- table de mortalité : TH/TF 00-02.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

